

Numéro FAQ: 23-002

Prescriptions de protection incendie AEAI, édition 2015

Directive de protection incendie 23-15 / Installations de transport

Chiffre, alinéa: [3.6](#)
Thème: Niveaux souterrains
Date de la décision: 05.03.2015

Question:

Les SAS doivent être exécutées aussi dans le cas d'un seul niveau souterrain ?

Observation : Les directives en français, allemand et en italien définissent/parlent toujours « des niveaux souterrains » (pluriel).

Réponse de la CPPI:

Non. Si un ascenseur ne dessert que le sous-sol, les portes palières d'ascenseur peuvent mener directement dans une unité d'utilisation (locaux d'exploitation ou de stockage, etc.). La porte palière d'ascenseur doit disposer de la résistance au feu requise selon le chiffre 3.4 al. 2.

Demande à l'AJET de modifier la directive à la prochaine révision

Sans portée juridique jusqu'à l'approbation par l'AJET

FAQ publiée